

Master Justice, procès, procédures

Parcours Commissaire de justice et professions judiciaires

Présentation générale

● Objectifs

L'objectif de la formation est la maîtrise de la procédure civile nationale et européenne, des procédures civiles d'exécution, du fonctionnement de la justice civile en général, ainsi que du droit de la preuve, du droit des obligations, des régimes matrimoniaux, des successions et du droit des sûretés. Pour parvenir à cet objectif, les enseignements sont assurés par des universitaires, mais aussi par des professionnels du droit en exercice : commissaires de justice, avocats et magistrats. Ces enseignements professionnalisants permettent aux étudiants d'avoir une vision concrète de la profession de justice qu'ils souhaitent exercer, et d'affermir leur projet professionnel soit par un contrat d'apprentissage, soit par un stage de 8 semaines qui sera effectué durant la scolarité entre novembre et mai.

Le volume des enseignements (402h) et leur diversité, la possibilité d'effectuer son diplôme sous contrat d'apprentissage d'au moins 10 mois, ou de faire un stage de 8 semaines dans une structure d'accueil judiciaire, sanctionné d'un rapport de stage (alternance/ ou formation initiale), remis et soutenu au mois de juin, permettent à l'étudiant alternant ou en formation initiale d'avoir une formation complète et de se préparer aux examens et concours d'entrée des professions de justice au sens large.

● En savoir plus

Date de rentrée : 1^{er} septembre

Pré-requis : Connaissances nécessaires en procédure civile, procédures civiles d'exécution et droit des obligations.

Régime d'inscription : Alternance / Formation initiale

Organisation du Master :

- Pour les alternants : cours lundi/ mardi – en structure d'accueil (étude de commissaire de justice ou cabinet d'avocat) mercredi/jeudi/ vendredi
- Pour les étudiants en formation initiale : cours lundi/mardi, période de stage mai/juin (8 semaines)

Droits d'inscription : 254€

Nombre de crédits : 120 ECTS

● Le + de la formation

La formation comprend un aspect professionnel très appuyé, puisqu'elle comprend une période contractuelle d'apprentissage ou un stage de 8 semaines dans le cadre de la formation initiale dans une étude de commissaire de justice, un cabinet d'avocat, ou au sein d'une juridiction, et cet aspect professionnel se prolonge également sur le plan des enseignements, dans la mesure où plus de 170 heures de cours sont assurées par des commissaires de justice, des avocats et des magistrats.

Le parcours-type « Commissaire de justice et

professions judiciaires » s'appuie sur l'unité de recherche constituée par le Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (LDPSC EA 4690), ainsi, pour sa gestion administrative, que sur le secrétariat de l'Institut d'Etudes Judiciaires d'Aix-en-Provence.

● Vos compétences en sortie d'études

L'accent est mis sur la maîtrise de la matière procédurale civile au sens large, en ce compris les procédures civiles d'exécution, qui constituent les disciplines de base de l'examen national de commissaire de justice (épreuves écrites et orales), mais aussi de l'examen national du CRFPA (épreuve écrite de procédure civile et de procédures civiles d'exécution) et du concours d'entrée à l'ENM (comprenant la procédure civile à l'écrit). D'autres enseignements sont assurés en droit des obligations, en droit civil et en droit commercial, disciplines que l'on retrouve également à ces grands examens et concours.

L'étudiant pourra ainsi préparer les examens et concours nationaux de ces professions dans les meilleures conditions et le conseil juridique dans ces matières enseignées du diplôme. Il sera également capable d'accomplir les formalités nécessaires aux procédures auprès des services contentieux compétents des entreprises dans le cas où il rejoint un service, et, s'il travaille dans une étude de commissaire de justice, de signifier des actes, des commandements, de rédiger des constats, et de participer à la chaîne d'exécution des décisions de justice.

L'étudiant pourra en particulier assurer le recouvrement des créances des particuliers ou des entreprises, au travers de la profession de commissaire de justice s'il réussit par ailleurs l'examen national d'accès à cette profession.

Les points forts du diplôme :

- Assimilation du fonctionnement de la chaîne judiciaire civile
- Acquisition des principes de la procédure civile nationale, européenne, et des procédures civiles d'exécution
- Assimilation des grands principes du droit des obligations, du droit des régimes matrimoniaux, des successions et des suretés, du droit de la preuve et du droit commercial.
- Connaissance des conditions d'engagement de procédures judiciaires auprès des tribunaux, des processus de signification et d'exécution des décisions de justice par les professionnels du droit, commissaires de justice et avocats notamment
- Premières connaissances du monde de la justice et de son fonctionnement

● Métiers et perspectives de carrière

- Commissaire de justice
- Avocat
- Magistrat
- Juriste contentieux en entreprise

Votre programme

Semestre 3

- Droit commun du procès
- Droit du procès équitable
- Droit des obligations et de la responsabilité civile
- Notions fondamentales de procédure civile
- Les procédures devant le tribunal judiciaire
- Le droit d'appel et les procédures devant la cour d'appel
- Recouvrement et exécution des créances dans le domaine international
- Droit de la preuve
- Méthodologie de la preuve et des mesures d'instruction
- La signification des actes de procédure
- Grands principes de l'exécution
- Le juge de l'exécution / la saisie des créances

- La saisie immobilière / procédures collectives et voies d'exécution
- Approfondissement pratique des voies d'exécution / contentieux des baux

Semestre 4

- Grands thèmes du droit civil / Grands thèmes du droit commercial
- Responsabilité des professions judiciaires
- Notions de droit des régimes matrimoniaux et des successions / droit des suretés
- Entraînements aux épreuves
- Stage contrat d'apprentissage / stage FI (8 semaines)

Responsables :
Olivier Salati
olivier.salati@univ-amu.fr

Contact :
Pauline Bonhomme,
gestionnaire administrative
pauline.bonhomme@univ-amu.fr
04 13 94 45 94

Campus :
Faculté de Droit et de Science Politique
Aix-en-Provence – Site Schuman